



FORMULAIRE : TARIF DE LA PENSION 2026/2027

MERCI DE COMPLETER CE DOCUMENT UNIQUEMENT SI VOTRE ENFANT EST INTERNE

Nom de l'élève :

Prénom :

Votre choix de tarif :	SEGPA	COLLÈGE 4 ^{ème} / 3 ^{ème}	LYCÉE	SUP'SC
Pension tarif 1 (selon revenus annuels) : <i>Revenu fiscal de référence 2025 divisé par le nombre de parts fiscales $\geq 29.580\text{€}$</i>	5 382 €	6 100 €	6 826 €	5 550€
Pension tarif 2 (selon revenus annuels) : <i>Revenu fiscal de référence 2025 divisé par le nombre de parts fiscales = de 11.601 € à 29.579 €</i>	5 120 €	5 803€	6 394 €	5 222 €
Pension tarif 3 (selon revenus annuels) : <i>Revenu fiscal de référence 2025 divisé par le nombre de parts fiscales $\leq 11.600 \text{ €}$</i>	4 595 €	5 208 €	5 528 €	4 567 €



Le revenu fiscal de référence correspond à l'ensemble des ressources des adultes vivant dans le même foyer.



Merci de cocher impérativement la case correspondante à la situation fiscale de votre foyer et à celle de votre enfant à la rentrée scolaire.

Si vous entrez dans les tranches des tarifs 2 et 3, nous vous remercions de bien vouloir nous joindre votre avis d'imposition 2025 sur les revenus 2024 lors de l'inscription / la réinscription de votre enfant.

Ces tarifs seront appliqués après vérification des pièces justificatives par le service comptabilité. A défaut de pièces justificatives, le tarif 1 sera appliqué.

Ce formulaire, ainsi que les pièces justificatives demandées, doivent être remis à l'établissement au plus tard le 10 septembre. Passé cette date, aucune régularisation ne sera prise en compte pour la facturation.

Pour rappel, les tarifs de la pension comprennent :

- Les repas du matin, du midi et du soir du lundi matin au vendredi midi ;
- Les études surveillées ou accompagnées ;
- Les activités de l'internat.

Nous soussignés / Je soussigné(e), M et/ou Mme

Lien de parenté avec l'enfant :

assurons / assure prendre en charge en totalité ou à hauteur de dessus.

% les frais de pension de l'enfant nommé ci-dessus.

A

le

Signature(s)